



L'analyse technique des devis des installateurs d'ascenseurs

En tant que gestionnaire ou propriétaire d'un bâtiment, vous êtes responsable du niveau de sécurité de vos ascenseurs et êtes tenu de faire réaliser une analyse de risques par Vinçotte au plus tard 15 ans après la première mise en service de l'ascenseur, puis tous les 15 ans au maximum. Une telle analyse de risques révèle souvent des points d'amélioration qui doivent être réalisés par un installateur d'ascenseurs.

Vous pouvez faire appel à Vinçotte pour vous aider à choisir le bon installateur d'ascenseurs. Nous soumettons les différentes offres que vous avez reçues à une analyse technique, après quoi nous vous fournissons une clarification objective des spécifications techniques des prix.

Your tailor-made solution

15 ans après la première mise en service et ensuite tous les 15 ans, le gestionnaire de l'ascenseur est légalement obligé de faire réaliser une analyse de risque par un EDTC, tel que Vinçotte, afin d'identifier les non-conformités. Sur la base de cette analyse de risque, le gestionnaire doit demander des offres de prix à différents installateurs d'ascenseurs.

Vinçotte vérifie objectivement l'exhaustivité technique de ces offres et examine dans quelle mesure les travaux proposés permettent de résoudre les risques identifiés lors de l'analyse des risques. En vous faisant assister par Vinçotte, vous avez la certitude de choisir l'offre la plus pertinente.

Your result

Avantages de l'analyse technique des offres des installateurs d'ascenseurs

Nous créons pour vous un tableau clair dans lequel nous comparons objectivement les offres de différents installateurs d'ascenseurs en fonction de leur exhaustivité, de leur nécessité et de leur redondance.

Please note

Le responsable des ascenseurs doit faire réaliser une analyse de risques* des ascenseurs par un SECT (service externe pour les contrôles techniques). Ce contrôle doit être effectué au plus tard 15 ans après la mise en service de l'ascenseur et ensuite être répété dans des intervalles de maximum 15 ans. L'analyse de risques donne le détail de toutes les non-conformités.

Analyse de risques* : contrôle de sécurité afin de s'assurer que toutes les mesures de précaution ont été prises pour prévenir les dangers spécifiques.

In which situation?

Vous avez reçu des devis de différents installateurs d'ascenseurs, mais il n'est pas clair quels services sont proposés et si ces services sont adéquats (sont-ils complets, sans services superflus ?).